



*Au service des avocats, notaires,
conseillers fiscaux, tribunaux et
autorités partout dans le monde*

Prestations linguistiques dans le domaine juridique

Depuis quarante ans, KERN accompagne avocats, départements juridiques, notaires, conseillers fiscaux, tribunaux et autorités et répond à leurs besoins en matière de communication multilingue.

Traduction

Fort d'une expérience étendue dans la traduction de textes juridiques de volume et de complexité variés, KERN est tout particulièrement spécialisé dans les :

- Contrats et accords
- Accords d'entreprise, comptes rendus de discussion et de négociation, prospectus d'émission et documents de financement
- Fascicules, revendications et demandes de brevet, documents portant sur des domaines techniques
- Convocations, pièces de procédure, décisions de justice, déclarations sous serment, affidavits et certificats
- Rapports d'examen et d'expertise
- Bilans et comptes de pertes et profits
- Testaments et procurations
- Actes de transfert de propriété et clauses de bail
- Actes de naissance et de mariage, passeports et autres documents d'identité

- Relevés de notes, bulletins, relevés de compte et documents de naturalisation ou de demande d'asile
- Pièces et documents de liquidation judiciaire

Traductions certifiées

KERN est en mesure de fournir des traductions certifiées aux autorités et aux tribunaux.

Grâce à son réseau international d'agences, KERN peut également certifier des documents destinés aux audiences judiciaires en-dehors des frontières françaises afin qu'ils soient conformes aux lois du pays concerné.

Évaluation de documents sur place et création de glossaires

Les équipes linguistiques de KERN, composées de traducteurs et interprètes spécialisés, sont experts en évaluation de documents sur place et en indexation. Elles travaillent avec votre concours afin de préparer les documents pertinents pour chaque mandat. KERN vous propose également d'élaborer un glossaire de termes spécialisés spécifique à votre document et garantit ainsi la cohérence terminologique de vos mandats et affidavit.

Saisie de texte

KERN saisit également des textes en langues française et étrangère que vous pouvez nous faire parvenir en version numérique (CD, DVD, disque Blu-ray) ou sous forme de cassette, vidéo ou fichier. À votre demande, KERN est également en mesure de certifier les textes saisis en vue d'une utilisation devant un tribunal.

Interprétation

Les interprètes assermentés de KERN travaillent en utilisant deux langues ou plus lors des :

- audiences devant des tribunaux nationaux
- entretiens précédant des audiences ou lors de dépositions
- interrogatoires policiers
- interrogatoires, auditions, conciliations judiciaires et extrajudiciaires

Service express et confidentialité

Les équipes linguistiques de KERN sont à votre service 24 h/24, 7 j/7. Vous pouvez également soumettre des documents urgents auprès de notre service express, indépendamment de la complexité et du volume des textes. KERN met un point d'honneur à respecter la confidentialité de vos documents à traduire.

Autres services proposés par KERN :

- Traduction de textes techniques, financiers, médicaux et publicitaires

- Interprétation lors de visites d'usine et de conférences internationales
- Localisation de sites Internet et de logiciels
- PAO multilingue et graphisme
- Location et installation de matériel technique de conférence
- Doublage et synchronisation

KERN fournit des traductions et interprétations dans toutes les langues.

KERN fournit des traductions et interprétations dans toutes les langues, notamment :

Afrikaans	French	Polish
Albanian	Georgian	Portuguese
Arabic	Greek	Romanian
Bosnian	Hebrew	Russian
Bulgarian	Hungarian	Serbian
Chinese	Indonesian	Slovakian
Croatian	Italian	Slovenian
Czech	Japanese	Spanish
Danish	Korean	Swedish
Dutch	Latvian	Thai
English	Lithuanian	Turkish
Estonian	Macedonian	Ukrainian
Farsi	Norwegian	Vietnamese
Finnish	Persian	AND MORE!

KERN SARL – Lyon

54 rue de la République, 69002 Lyon
Tél.: 04 78 37 83 73 · Fax: 04 78 37 79 99
kern.lyon@e-kern.com · www.e-kern.com

Amsterdam

Tél: +31 20 520 0740
kern.amsterdam@e-kern.com

Berlin

Tél: +49 30 275 81 45-0
kern.berlin@e-kern.com

Cologne

Tél: +49 221 21 95 08
kern.koeln@e-kern.com

Frankfort

Tél: +49 69 75 60 73-0
kern.frankfurt@e-kern.com

Hamburg

Tél: +49 40 650 67 99-0
kern.hamburg@e-kern.com

Hong Kong

Tél: +852 28 50 44 55
kern.hk@e-kern.com

KERN SARL – Paris

35 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
Tél.: 01 53 93 85 20 · Fax: 01 45 63 79 43
kern.paris@e-kern.com · www.e-kern.com

London

Tél: +44 20 78 31 56 00
kern.london@e-kern.com

Munich

Tél: +49 89 232 49 08-0
kern.muenchen@e-kern.com

New York

Tél: +1 212 953 2070
kern.ny@e-kern.com

San Francisco

Tél: +1 415 433 5376
kern.sf@e-kern.com

Vienna

Tél: +43 1 58 12 83 40
kern.wien@e-kern.com

Pour plus d'informations,
visitez notre site internet